

Thème / Sous-thème		Effets attendus	Type	Niveau d'impact brut	Mesures ERC (Évitement, Réduction, Compensation) Autres mesures d'accompagnement	Niveau d'impact résiduel	Coût	Modalités de suivi des mesures / des impacts
		<u>Phase exploitation :</u> Consommation de surfaces agricoles à hauteur de 1,3 ha, soit 0,09% de la surface agricole utilisée sur Saint-Vincent-la-Châtre (1 489 ha en 2010). Gêne due à l'existence d'une contrainte relative aux manœuvres supplémentaires (contournement), mais pas d'effet sur les pratiques actuelles	P D et I	Très faible	<u>Mesure R18</u> : Remise en état des plateformes et autres surfaces temporaires à l'issue de la construction pour un retour à l'usage agricole	Négligeable	Inclus	Contrôle du chantier de remise en état
		<u>Phase exploitation :</u> Création d'une source de revenus complémentaires pour les exploitants et propriétaires fonciers	P I	Positif	-	Positif	-	-
Infrastructures de transport et voiries		<u>Phase chantier :</u> Augmentation du trafic routier aux abords du site et perturbation ponctuelle de la circulation relative au passage des convois exceptionnels	T D	Faible	<u>Mesure R3</u> : Signalisation et balisage de la zone de chantier <u>Mesure R4</u> : Mise en place d'un plan de circulation et information de la population <u>Mesure R5</u> : État des lieux, nettoyage et remise en état des voiries après chantier	Très faible	Inclus	-
		<u>Phase exploitation :</u> Augmentation du trafic routier aux abords du site, relative à la visite des équipes de maintenance (quelques jours par mois) et aux touristes et riverains « curieux »	P I	Négligeable	-	Négligeable	-	-
Servitudes et réseaux		<u>Phase chantier et exploitation :</u> Respect des distances d'implantation relatives à la présence de faisceaux hertziens protégés et des axes routiers.	T et P	Nul	<u>Mesure E1</u> : Identification des servitudes et respect des distances d'implantation <u>Mesure E2</u> : Contact des gestionnaires de réseaux via la DT/DICT <u>Mesure E13</u> : Respect de la réglementation en vigueur en termes de balisage aérien	Nul	-	-
Santé humaine	Bruit	<u>Phase chantier :</u> Émission de bruit dû à la circulation d'engins, aux opérations d'aménagement et d'assemblage des installations	T D	Faible	<u>Mesure R6</u> : Réalisation des travaux pendant les jours et heures ouvrables <u>Mesure R7</u> : Respect de la réglementation en vigueur sur les bruits de chantier	Négligeable	Inclus	Passage du contrôleur SPS Notices techniques des engins utilisés à disposition
		<u>Phase exploitation :</u> Le parc éolien respectera les niveaux sonores réglementaires au niveau du périmètre de mesure du bruit de l'installation. Les calculs réalisés montrent un risque potentiel de dépassements des critères réglementaires d'émergence sur certaines zones. Absence de tonalité marquée.	P D	Faible	<u>Mesure E14</u> : Eloignement minimal de 500 m entre les machines et les habitations riveraines <u>Mesure R19</u> : Configuration des éoliennes avec un plan de fonctionnement optimisé assurant une conformité à la réglementation acoustique <u>Mesure R20</u> : Réalisation de mesures acoustiques pour s'assurer de la conformité du site avec la réglementation en vigueur	Faible	Perte de 5% sur la production annuelle	-
Santé humaine	Vibrations	<u>Phase chantier :</u> Production de vibrations lors de l'utilisation de certains engins (compacteurs), perceptibles aux abords immédiats du chantier (< 150 m).	T D	Négligeable	-	Négligeable	-	-
		<u>Phase exploitation :</u> Production de vibrations aux abords immédiats de l'éolienne, produites par l'interaction entre l'excitation dynamique du mât, la fondation et le sol	P D	Nul	<u>Mesure E4</u> : Réalisation d'une étude géotechnique avant construction	Nul	Inclus	Rapport de l'étude géotechnique
	Poussières	<u>Phase chantier :</u> Dégagement et propagation de poussières en cas de temps sec et venté. Présence de barrières végétales et distance avec les proches riverains (503 m)	T D	Faible	<u>Mesure R8</u> : Arrosage des zones de travaux au besoin par temps très sec et venté	Nul	Inclus	-
		<u>Phase exploitation :</u>	P	Négligeable	-	-	-	-

Thème / Sous-thème	Effets attendus	Type	Niveau d'impact brut	Mesures ERC (Évitement, Réduction, Compensation) Autres mesures d'accompagnement	Niveau d'impact résiduel	Coût	Modalités de suivi des mesures / des impacts
	Le passage des véhicules des équipes de maintenance sur les chemins d'accès est susceptible de produire de la poussière localement et ponctuellement, selon la saison (temps sec et venté)	D					
Émissions lumineuses	<u>Phase chantier :</u> Utilisation d'éclairage possible en fonction de la saison (sécurisation des activités en période hivernale) et phares des engins de chantier	T D	Négligeable	<u>Mesure E3</u> : Extinction des éclairages à la fermeture du chantier <u>Mesure R9</u> : Adaptation de la puissance et de l'orientation des éclairages	Nul	Inclus	Consignes données aux intervenants du chantier sur l'éclairage
	<u>Phase exploitation :</u> Possible gêne des riverains due au balisage aérien obligatoire des éoliennes du parc (éclats blancs de jour, peu visibles, éclats rouges de nuit)	P D	Faible	<u>Mesure E13</u> : Respect de la réglementation en vigueur en termes de balisage aérien	Très faible	-	Suivi du bon fonctionnement des éclairages réglementaires
Infrasons et basses fréquences sonores	<u>Phase exploitation :</u> La dernière expertise en date de l'ANSES ne met en évidence aucune incidence notable des infrasons émis par les éoliennes, et ce compte-tenu de la distance minimale aux habitations imposée en France (500 m), et de la faible contribution des éoliennes au regard des autres sources d'émission d'infrasons.	P D	Négligeable	-	Négligeable	-	-
Ombres portées	<u>Phase exploitation :</u> Perception ponctuelle potentielle d'ombres portées des pales des éoliennes en mouvement, dans certaines conditions, au niveau des habitations proches Aucun bureau recensé à moins de 250 m des machines	P D	Négligeable	<u>Mesure E15</u> : Bridage des éoliennes en cas de gênes induites sur les riverains par la « projection d'ombre à portée périodique »	Négligeable	-	-
Champs électromagnétiques	<u>Phase exploitation :</u> Émission de champs électromagnétiques (postes de livraison, éoliennes, câbles souterrains)	P D	Nul	-	Nul	-	-
Production de déchets	<u>Phase chantier :</u> Production de déchets non dangereux (environ 6 m ³) et de très faibles quantités de déchets dangereux	T D et I	Faible	<u>Mesure R10</u> : Mise en place d'une collecte sélective, d'un stockage et d'un recyclage adaptés des déchets	Négligeable	Inclus	Comptabilisation des volumes de déchets Archivage des bordereaux de suivi de déchets
	<u>Phase exploitation :</u> Production de déchets non dangereux et dangereux, à hauteur d'environ 570 kg par an (40% de déchets industriels banals, 30% de chiffons et emballages souillés, 25% d'huiles usagées et 5% de DEEE, aérosols, etc.)	P D	Faible				
Risques technologiques	<u>Phase chantier :</u> Augmentation du risque d'accident sur les axes routiers soumis au risque de transport de matières dangereuses (TMD), notamment à Melle.	T I et D	Faible	<u>Mesure R3</u> : Signalisation et balisage de la zone de chantier <u>Mesure R4</u> : Mise en place d'un plan de circulation et information de la population	Négligeable	Inclus	-
	<u>Phase exploitation :</u> Aucun effet sur les risques de TMD en phase d'exploitation	-	Nul	-	Nul	-	-
Raccordement électrique externe	<u>En phase chantier :</u> Les travaux de raccordement (pose et branchements) vont engendrer et pérenniser des emplois directs au niveau local, départemental ou régional ainsi que des retombées économiques positives pour les sévices et les commerces locaux.	I, T	Positif				
	Légère augmentation du trafic routier et des perturbations au niveau de la circulation sur les axes routiers jusqu'au poste source ainsi qu'une augmentation des niveaux sonores aux abords du site et une production de poussières le long des axes.	D, T	Faible				

Thème / Sous-thème	Effets attendus	Type	Niveau d'impact brut	Mesures ERC (Évitement, Réduction, Compensation) Autres mesures d'accompagnement	Niveau d'impact résiduel	Coût	Modalités de suivi des mesures / des impacts
	Les tranchées pour les câbles impacteront légèrement l'occupation des sols.						
	<u>En phase exploitation :</u> Le raccordement au réseau public génèrera l'IFER pour le poste de raccordement qui sera construit à proximité du parc éolien de la Foye.	D, P	Positif				
ENVIRONNEMENT PHYSIQUE							
Topographie et relief	<u>Phase chantier :</u> Modification localisée de la topographie pour la réalisation des plateformes (travaux de déblaiement/remblaiement)	P D	Négligeable	-	-	-	-
	<u>Phase exploitation :</u> Même modification qu'en phase chantier, puisque les plateformes (hors surfaces chantier) sont conservées en l'état	P D	Négligeable	-	-	-	-
Sol et sous-sol	<u>Phase chantier :</u> Remaniement local des couches superficielles du sol Risque de ruissellement des eaux pluviales de par l'imperméabilisation partielle des surfaces (réversible pour certaines) Risque d'érosion des sols (décapage) et de création d'ornières par les engins en cas de temps pluvieux Compactage des sols Risque de pollution par déversement accidentel	T et P D et I	Faible	Mesure E4 : Réalisation d'une étude géotechnique avant construction Mesure E5 : Collecte des effluents potentiellement polluants et traitement adapté Mesure E6 : Formations et sensibilisation du personnel de chantier Mesure R11 : Réutilisation de la terre végétale excavée Mesure R12 : Collecte des eaux de ruissellement en cas de besoin Mesure R13 : Utilisation de moyens de récupération ou d'absorption en cas de fuite accidentelle Mesure R14 : Élaboration d'une procédure d'intervention et de communication en cas de pollution accidentelle	Négligeable	Inclus	-
	<u>Phase exploitation :</u> Imperméabilisation des sols d'une surface fractionnée de 2 341 m ² , liée à la mise en place des fondations et des postes de livraison, soit 18% de la surface occupée par le projet (1,3 ha), ou encore 0,14% de la surface de la zone d'implantation potentielle (169 ha)	P D	Nul à faible	-	Nul à faible	-	-
	<u>Phase exploitation :</u> Aucun risque d'érosion grâce à la remise en état des surfaces chantier et du revêtement des plateformes et chemins d'accès	-	Nul	-	Nul	-	-
	<u>Phase exploitation :</u> Risque de pollution par déversement accidentel, principalement au cours des opérations de maintenance	P I	Faible	Mesure E16 : Mise en place d'une capacité de rétention en cas d'utilisation d'un transformateur avec huile Mesure R13 : Utilisation de moyens de récupération ou d'absorption en cas de fuite accidentelle	Négligeable	Inclus	Planification des opérations de maintenance

Thème / Sous-thème	Effets attendus	Type	Niveau d'impact brut	Mesures ERC (Évitement, Réduction, Compensation) Autres mesures d'accompagnement	Niveau d'impact résiduel	Coût	Modalités de suivi des mesures / des impacts
Eaux souterraines et superficielles	<p><u>Phase chantier :</u> Risque de modification d'écoulement des eaux (imperméabilisation partielle des sols) Risque de pollution par déversement accidentel Ruissellement d'eaux pluviales chargées de matières en suspension Aucun prélèvement d'eau, ni rejet direct dans le milieu</p>	T I	Faible	<p><u>Mesure E5</u> : Collecte des effluents potentiellement polluants et traitement adapté <u>Mesure E6</u> : Formations et sensibilisation du personnel de chantier <u>Mesure E7</u> : Interdiction de rejets directs d'effluents dans le milieu <u>Mesure R12</u> : Collecte des eaux de ruissellement en cas de besoin <u>Mesure R13</u> : Utilisation de moyens de récupération ou d'absorption en cas de fuite accidentelle <u>Mesure R14</u> : Élaboration d'une procédure d'intervention et de communication en cas de pollution accidentelle</p>	Négligeable	Inclus	Planification des opérations de maintenance
	<p><u>Phase exploitation :</u> Perturbation des écoulements de surface en raison de l'imperméabilisation du sol. Risque de pollution par déversement accidentel, principalement au cours des opérations de maintenance</p>	P I	Faible	<p><u>Mesure E5</u> : Collecte des effluents potentiellement polluants et traitement adapté <u>Mesure E7</u> : Interdiction de rejets directs d'effluents dans le milieu <u>Mesure E16</u> : Mise en place d'une capacité de rétention en cas d'utilisation d'un transformateur avec huile</p>	Très faible	-	-
Climat et qualité de l'air	<p><u>Phase chantier :</u> Émissions de gaz d'échappement des engins de chantier Risque de dissémination de graines d'Ambroisie</p>	T I	Moyen	<p><u>Mesure E8</u> : Diagnostic écologique pour déterminer la présence d'Ambroisie en amont des travaux <u>Mesure R15</u> : Respect de la réglementation en vigueur sur les émissions de gaz d'échappement de véhicules</p>	Très faible	Mesure E8 : 600 €	Notices techniques des engins utilisés à disposition
	<p><u>Phase exploitation :</u> Création d'un effet de sillage derrière les éoliennes (perturbation du régime d'écoulement des vents)</p>	P D	Négligeable	-	Négligeable	-	-
	<p><u>Phase exploitation :</u> Émissions de gaz d'échappement des véhicules des équipes de maintenance (quelques jours par mois)</p>	P I	Négligeable	-	Négligeable	-	-
	<p><u>Phase exploitation :</u> Production annuelle d'une énergie renouvelable représentant la consommation électrique équivalente de 16 620 personnes et permettant d'éviter l'émission de de 2 180 T CO₂ par an</p>	P I	Positif	-	Positif	-	-
Risques naturels	<p><u>Phase chantier :</u> Le chantier de construction du parc éolien n'est pas susceptible d'augmenter les risques naturels sur la zone d'implantation des éoliennes. Le risque d'incendie ne doit pas être perdu de vue du fait de la proximité et du nombre de boisements (dont espaces boisés classés).</p>	T I	Faible	<p><u>Mesure R16</u> : Présence d'extincteur dans chaque engin de chantier</p>	Très faible	Inclus	-
	<p><u>Phase exploitation :</u> L'exploitation du parc éolien n'entraînera pas d'augmentation de la survenue de catastrophes naturelles, ni d'aggravation de leurs conséquences, à l'exception du risque de remontées de nappe. Le risque d'incendie ne doit cependant pas être exclu en raison de nombreux boisements à proximité.</p>	I, T-	Négligeable	-	Nul	-	-
			Fort				

Thème / Sous-thème	Effets attendus	Type	Niveau d'impact brut	Mesures ERC (Évitement, Réduction, Compensation) Autres mesures d'accompagnement	Niveau d'impact résiduel	Coût	Modalités de suivi des mesures / des impacts
Raccordement électrique externe	<u>Phase chantier :</u> Risques d'érosion des sols et de déversement accidentel de polluants, voire modification des écoulements.	I, T	Très faible à faible				
BIODIVERSITÉ							
Flore et habitats naturels	<u>Phase chantier :</u> Aucune perturbation temporaire à l'exception d'un empoussièremment. Aucun habitat d'intérêt patrimonial ou remarquable n'est concerné par les opérations de terrassement, voirie ou câblage.	D T	Négligeable	<u>Mesure E9 :</u> Implantation des éoliennes et de l'ensemble du projet en dehors des secteurs les plus sensibles pour la biodiversité <u>Mesure E10 :</u> Adaptation calendaire des travaux	Négligeable	-	<u>Mesure S1 :</u> Mise en place d'un coordinateur environnemental de travaux, d'un PAE et sensibilisation des acteurs du chantier aux questions environnementales
	<u>Phase exploitation :</u> Aucun effet n'est attendu sur la flore et les habitats en phase d'exploitation	-	Négligeable		Négligeable	<u>Mesure A3</u> 21 000€ au total de haies 21 000€ au total pour l'entretien 1 000€ expertise écologique de la jachère et minimum 500€/ha/an pour la gestion de la jachère	-
Mammifères (hors chiroptères)	<u>Phase chantier :</u> Perturbation de la zone de chantier (odeurs, empoussièremment, sol en terrassement avec buttes) pouvant provoquer une gêne et un contournement des voies habituelles de déplacement.	D, T	Négligeable	<u>Mesure E9 :</u> Implantation des éoliennes et de l'ensemble du projet en dehors des secteurs les plus sensibles pour la biodiversité <u>Mesure E10 :</u> Adaptation calendaire des travaux	Négligeable	-	-
	<u>Phase exploitation :</u> Aucune incidence en phase exploitation pour les espèces inventoriées. Pas de dérangement en phase d'exploitation.	-	Négligeable	-	Négligeable	-	-
Avifaune	<u>Phase chantier :</u> Dérangement des oiseaux, notamment en période de nidification.	D, T	Moyen : période de nidification	<u>Mesure E9 :</u> Implantation des éoliennes et de l'ensemble du projet en dehors des secteurs les plus sensibles pour la biodiversité <u>Mesure E10 :</u> Adaptation calendaire des travaux	Faible	-	-
			Très faible à faible : période hivernale et de migration		Très faible		
	<u>Phase exploitation :</u> Le risque de perte d'habitat (zone aérienne de déplacement) par effarouchement est présent et plus ou moins important selon les espèces.	D P	Moyen	<u>Mesure R21 :</u> Maintien d'habitats peu favorables à la faune directement en dessous des éoliennes et limitation de la pollution lumineuse nocturne émise au niveau des éoliennes <u>Mesure R22 :</u> Arrêt des éoliennes lors des travaux agricoles de moisson et fauche <u>Mesure R23 :</u> Programmation d'un protocole d'arrêt des éoliennes la nuit	Faible	<u>Mesure R21 :</u> Intégré dans le développement du projet <u>Mesure R22</u> Perte < 0,5% soit environ 18 571€/an soit environ 371 420€/20 ans	<u>Mesure S2 :</u> Suivi d'activité de l'avifaune <u>Mesure S3 :</u> Suivi de mortalité avifaune / chiroptères
			Très faible		Très faible		
<u>Phase exploitation :</u> Le risque de mortalité par collision avec les pales est présent et plus ou moins important selon les espèces.	Fort	Moyen	Faible				
	Moyen	Faible					
Chiroptères	<u>Phase chantier :</u> Au total, deux gîtes à potentiel d'accueil faible et un gîte à potentiel d'accueil fort peuvent être impactés par un dérangement durant la phase travaux.	I, T	Moyen	<u>Mesure E9 :</u> Implantation des éoliennes et de l'ensemble du projet en dehors des secteurs les plus sensibles pour la biodiversité <u>Mesure E10 :</u> Adaptation calendaire des travaux <u>Mesure R21 :</u> Maintien d'habitats peu favorables à la faune directement en dessous des éoliennes et limitation de la pollution lumineuse nocturne émise au niveau des éoliennes	Négligeable à faible	<u>Mesure R23 :</u> Environ 1,7% de perte productible, soit environ 53 550€ par an, soit environ 1 071 000€ pour la durée d'exploitation du parc (20 ans).	<u>Mesure S3 :</u> Suivi de mortalité avifaune / chiroptères <u>Mesure S4 :</u> Suivi d'activité en nacelle des chiroptères
			Fort				
	<u>Phase exploitation :</u> Le risque de mortalité par collision avec les pales ou par barotraumatisme est présent et plus ou moins important selon les espèces.	D, T	Moyen Négligeable				